

**ASSOCIATION
PLANETE MOME**

**7 rue du Docteur Cadet
07300 TOURNON SUR RHONE**

**Association inscrite auprès
de la Sous Préfecture de Tournon sur Rhône**

**Exercice clos le 31 décembre 2014
Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Présenté par la SARL AEC IMBALZANO & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,
A l'Assemblée Générale de l'Association Planète Môme

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale de l'Association en date du 17 mai 2013, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, et concernant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association Planète Môme tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



II- JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- ✓ Les options retenues dans le choix des méthodes comptables et dans leurs modalités de mise en œuvre sont présentées dans l'annexe comptable des comptes annuels. Nous avons procédé à l'analyse de ces options et à la vérification par sondages de leur correcte application.
Nous estimons que ces règles et méthodes comptables sont clairement exposées, correctement appliquées, conformes à la réglementation française en vigueur et ne présentent aucun caractère inapproprié.
- ✓ La présentation d'ensemble des comptes annuels nous paraît conforme à la réglementation en vigueur, et plus particulièrement à l'application du plan comptable associatif de 1999.
- ✓ La Direction de l'Association nous a confirmé par écrit qu'il n'existe pas d'évènement ou de décision importante intervenue au cours de l'exercice, ni postérieurement jusqu'à la date du présent rapport, qui ne serait pas traduite dans les comptes de l'exercice.
- ✓ La vérification des calculs concernant les régularisations de financement 2014 des deux principaux financeurs de l'accueil des enfants des usagers de l'association, que sont la Caisse d'Allocation Familiale - CAF et la Communauté de Communes HTCC, liés au volume d'activité de l'année (soit 95.111 actes) n'appelle pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la Loi des informations données dans le rapport financier du Trésorier.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Mauguio, le 10 mars 2015

SARL AEC IMBALZANO & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Représentée par Maurice IMBALZANO



COMPTE ANNUELS au 31/12/2014

- *Rapport de présentation*
- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail bilan*
- *Détail Compte de résultat*
- *Annexe*

CABINET COGEFI

500 RUE DU SOLEIL

BP 165

26750 SAINT PAUL LES ROMANS

04.75.70.02.44



BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Concessions, Brevets et droits similaires	5 464	5 464				
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	6 718	3 446	3 272	3 162	110	3.48
Autres immobilisations corporelles	42 512	15 087	27 424	14 010	13 415	95.75
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	50		50		50	
TOTAL I	54 744	23 997	30 746	17 172	13 575	79.05
Comptes de liaison						
TOTAL II						
ACTIF CIRCULANT						
STOCKS ET EN COURS						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	2 244		2 244	695	1 549	222.86
CREANCES (3)						
Créances usagers et comptes rattachés	12 778		12 778	13 755	977	7.11
Autres créances	100 729		100 729	78 272	22 456	28.69
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	131 587		131 587	162 675	31 088	19.11
Charges constatées d'avance (3)	1 569		1 569	923	646	69.93
TOTAL III	248 906		248 906	256 320	7 414	2.89
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	303 650	23 997	279 653	273 492	6 161	2.25

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	208 834		208 834			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	40 097		66 328		26 231	39.55
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	7 495		26 231		18 736	71.43
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 997				2 997		
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	179 229		168 737		10 493	6.22
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)			3 677		3 677	100.00
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 462		17 214		1 248	7.25
	Dettes fiscales et sociales	81 821		83 865		2 044	2.44
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes							
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	140				140	
	TOTAL IV	100 424		104 756		4 332	4.14
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	279 653		273 492		6 161	2.25

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

100 283

104 756
3 677

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	438 803		448 497		9 695	2.16
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	255 050		269 086		14 035	5.22
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	17 175		16 390		786	4.79
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	0		1		1	95.24
TOTAL I	711 028		733 973		22 945	3.13
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	6 644		6 742		98	1.45
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	74 810		82 799		7 989	9.65
Impôts, taxes et versements assimilés	20 738		36 154		15 416	42.64
Salaires et traitements	441 563		439 165		2 398	0.55
Charges sociales	147 101		143 849		3 252	2.26
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 557		3 508		1 049	29.90
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	2				2	
TOTAL II	695 416		712 217		16 801	2.36
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	15 612		21 756		6 144	28.24
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

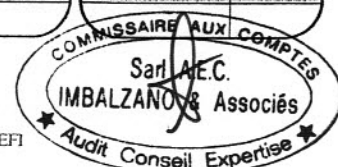
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

1 323



COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2014	12	31/12/2013	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	1 730	2 359	629	26.66
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	1 730	2 359	629	26.66
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées		13	13	100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI		13	13	100.00
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 730	2 346	616	26.25
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	17 343	24 102	6 760	28.05
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	50	2 254	2 204	97.78
Produits exceptionnels sur opérations en capital	159		159	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII	209	2 254	2 046	90.75
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		126	126	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10 056		10 056	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII	10 056	126	9 930	NS
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	9 847	2 129	11 976	562.64
Impôts sur les bénéfices (IX)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	712 967	738 587	25 620	3.47
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	705 472	712 356	6 884	0.97
SOLDE INTERMEDIAIRE	7 495	26 231	18 736	71.43
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	7 495	26 231	18 736	71.43



ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Tableau de variation des fonds associatifs	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Produits à recevoir	X
Détail des produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Détail des charges constatées d'avance	X
Détail des produits constatés d'avance	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'effectif moyen	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites	X
Droit individuel à la formation	X

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	X
Produits et charges sur exercices antérieurs	X

NA = Non Applicable NS = Non significative



Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 279 652.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 711 028.47 Euros et dégagant un excédent de 7 495.25 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Règles et méthodes comptables

(Code de commerce - articles 9 et 11 - Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Les présents comptes annuels sont établis suivant les principes comptables résultant de la réglementation, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucune dérogation à ces prescriptions légales n'est à signaler sur l'exercice clos.

Les comptes annuels de l'exercice 2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Depuis sa création, l'association a défini et conserver une politique très prudente de prise en compte du risque de non recouvrement. Pour tout dossier, les créances échues (comptes clients) ou à échoir (comptes de prêts) font l'objet d'une dépréciation intégrale dès lors que les retards de paiement dépassent trois mensualités de référence (celles de l'échéancier initial).

L'association applique les règlements CRC 2002-10 du 12-12-2002 et CRC 2003-07 du 12-12-2003. Les règles d'amortissement des immobilisations de l'association sont conformes à la méthode dite d'amortissement par composants. Cette méthode nécessite d'amortir distinctement les différents éléments significatifs d'un même bien appelés à être renouvelés avant expiration de l'utilisation de l'immobilisation considérée.

La période d'amortissement est désormais fondée sur la valeur réelle d'usage. Aucune modification n'a été nécessaire sur les immobilisations actuelles de l'association.

Cependant, par dérogation, les PME peuvent continuer à amortir dans leurs comptes leurs immobilisations non décomposables selon un seul et même plan d'amortissement non décomposé. C'est ce dernier choix que l'association a choisi de retenir à compter du 01/01/2005.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	208 834				208 834
Réserves :					
Report à nouveau	66 328		66 328	40 097	40 097
RESULTAT DE L'EXERCICE	26 231			18 736	7 495
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement			3 156	159	2 997
Provisions réglementées					
TOTAL I	168 737		69 484	58 992	179 229

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	50	50	
Autres créances clients	12 778	12 778	
Débiteurs divers	100 729	100 729	
Charges constatées d'avance	1 569	1 569	
TOTAL	115 125	115 125	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	18 462	18 462		
Personnel et comptes rattachés	33 415	33 415		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 929	42 929		
Autres impôts taxes et assimilés	5 477	5 477		
Produits constatés d'avance	140	140		
TOTAL	100 424	100 424		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	50			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	50			

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	100 729
Total	100 729



ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Détail des produits à recevoir

	Montant
SUBV.COMMUNAUTE COM A RECEVOIR	
- PAR SUBV CUMMUNAUTE 2013	
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	
- PAR PREST MULT CAF AU 31/12/13	89 408
- PAR PREST MULTI MSA 31/12/13	4 501
- AICR FONCTION DIRECTION	4 413
- PAR CNASEA 2013	
- DOUCES VIOLENCES	900
- PEDAGOGIE DIVERSITE	900
- BUDGET PREV	150
- SOLDE PLAN FONCTION DIR	457
Total	100 729

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 819
Dettes fiscales et sociales	46 926
Total	53 745

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Détail des charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact non parvenue	
- FNP Boulangerie	7
- FNP CAC Mission 2014	2 900
- FNP Sociales 12/14	468
- FNP 31/12/14 Elect	2 214
- FNP 31/12/14 EAU	88
- Redevance Conso Brother	
- FNP Bilan 2014	1 100
- Frais de formation 2013	
- Frais deplact/formation	
- FNP Prod Pharmacie	
- FNP au 31/12/14	38
Etat charges a payer	4
- CAP Taxe/SAL 2014	
- CAP FPC 2014	260
- CAP IS 2014	445
Charges diverses a payer	235
- CAP 31/12/11	
Total	7 759

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		1 569
Total		1 569
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		140
Total		140

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES			
- STOCK 31/12/14	51		
- STOCK 31/12/14	668		
- ABONT ELSEVIER 2015	126		
- STOCK 31/12/14	65		
- MAINTENANCE ASCENSEUR	271		
- MAINTENANCE CHAUFFERIE	262		
- ADHESION SYLAE 2015 A 2017	126		
Total	1 569		

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
- TROP PERCU /ASP	140		
Total	140		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres		
Employés	2	
Total	16	
	18	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3916 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2014, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 1850 heures.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- DONS RECUS	50	771300
- QUOTE PART SUBV VIREE AU RESULTAT	159	777000
Total	209	
Charges exceptionnelles		
- INDEMNITE DE LICENCIEMENT	10 056	678800
Total	10 056	

Charges et produits sur exercices antérieurs